

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2015/30

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 26 mai 2015

L'an deux mille quinze et le vingt-six mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 18 mai 2015.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12
votants : 15*

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

*Présents : VOLLE – CROZIER – TESTON – BEUGNET – HILAIRE –
CORNET – RAMUS - LEBRAT – GAUTHIER – JOLLIVET – PIQUEMAL –
EUVRARD –.*

*Excusés : Mme GRENIER à donner procuration à Mr TESTON
Mr RIFFARD à donner procuration à Mme CROZIER
Mr BOUNIARD à donner procuration à Mme PIQUEMAL*

Mr GAUTHIER Jocelyn a été élu secrétaire.

Objet : DM1 – Budget Général.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'apporter les modifications budgétaires suivantes au BP 2015 du Budget Général :

.../...

- Section de fonctionnement :

Chapitre	Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
77	7718	Autres produits exceptionnels		+ 11 034 €
011	61551	Réparation matériel roulants	+ 6 000 €	
011	6067	Fournitures scolaires	- 1 910 €	
022	022	Dépenses imprévues	- 5 505 €	
023	023	Virement à la section d'investissement	+ 12 449 €	
		TOTAL	+ 11 034 €	+ 11 034 €

- Section d'investissement :

Programme	Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
10004	2188	Autres immobilisations corporelles	+ 7 449 €	
19	2184	Mobilier	+ 2 000 €	
OFI	168758	Dette autres groupements	+ 3 000 €	
OFI	021	Virement de la section de fonctionnement		+ 12 449 €
		TOTAL	+ 12 449 €	+ 12 449 €

Le Conseil Municipal charge son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 26 mai 2015.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 27 mai 2015.
LE MAIRE
André VOLLE.

